



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Disponibilité de l'hélium et impact sur le système de santé

Question écrite n° 15692

Texte de la question

M. Thibault Bazin attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la disponibilité de l'hélium à l'échelle nationale et son impact sur le système de santé. La crise géopolitique actuelle au Moyen-Orient fragilise significativement l'approvisionnement mondial en hélium. À l'inverse du pétrole, il n'existe pas de réserve stratégique nationale d'hélium en France, notamment en raison des difficultés de stockage, dont la technique actuelle la plus efficace repose sur la cryogénie. Aujourd'hui, la dépendance aux importations de cette ressource est massive : près de 40 % de l'hélium de l'Union européenne provient du Qatar, 29 % de l'Algérie et 21 % des États-Unis d'Amérique. Or le recours à l'hélium est indispensable dans de nombreuses hautes technologies médicales, notamment pour le fonctionnement des appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM). L'impact négatif sur le parcours de soins est réel, d'autant que 30 % de la consommation mondiale d'hélium est associée aux usages médicaux des IRM. Il convient de transformer cette période de crise en un levier de transformation au bénéfice d'une production d'hélium française et européenne. Ainsi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage pour renforcer la sécurisation et la continuité de fonctionnement du parc d'IRM existant, tout en intégrant pleinement la dépendance à l'hélium dans les dispositifs nationaux d'anticipation et de gestion de crise.

Texte de la réponse

L'hélium constitue une ressource stratégique indispensable à de nombreux secteurs industriels et scientifiques, mais également au système de santé, en particulier pour le fonctionnement des équipements d'imagerie par résonance magnétique (IRM), qui représentent une part significative de la consommation mondiale d'hélium. Le Gouvernement est pleinement conscient de la forte dépendance de la France et de l'Union européenne aux importations d'hélium. Les tensions géopolitiques récentes ont rappelé la vulnérabilité de ces chaînes d'approvisionnement et la nécessité de renforcer la résilience de nos approvisionnements pour les usages essentiels, notamment médicaux. S'agissant du parc d'IRM, les établissements de santé bénéficient aujourd'hui d'équipements de nouvelle génération dont les besoins en hélium ont été fortement réduits grâce aux progrès technologiques réalisés par les fabricants. Ces systèmes permettent de limiter les pertes d'hélium et d'améliorer la continuité de fonctionnement des équipements en cas de tension sur les approvisionnements. Par ailleurs, le développement des filières de récupération et de recyclage de l'hélium contribue également à réduire la dépendance aux importations. Au-delà de ces mesures de sobriété et d'efficacité, le Gouvernement agit pour renforcer la souveraineté nationale et européenne sur cette ressource critique. Dans le cadre de la politique nationale des ressources minérales, l'État soutient le développement d'une connaissance accrue du sous-sol national ainsi que l'émergence de projets d'exploration responsables. À ce jour, deux permis exclusifs de recherches d'hélium détenus par l'entreprise française 45-8 Energy (Permis FONTS BOUILLANT dans la Nièvre et Permis AVANT-MONTS FRANC-COMTOIS dans la Doubs) sont en vigueur en France et plusieurs projets d'exploration et de valorisation sont en cours de développement. 45-8 Energy participe notamment à la structuration d'une filière européenne de production et de recyclage d'hélium. Ses travaux ont permis la mise en service de la première unité pilote de production d'hélium en Europe occidentale ainsi que le développement de solutions innovantes de recyclage visant à réinjecter sur le marché de l'hélium récupéré avec une empreinte carbone réduite. Ces initiatives contribuent à diversifier les sources d'approvisionnement de l'Europe tout en

renforçant sa sécurité d'accès à cette ressource stratégique. L'entreprise a récemment sollicité la transformation de son permis d'exploration en concession afin d'évoluer vers une production souveraine d'hélium. Plus largement, le Gouvernement poursuit ses travaux de sécurisation des approvisionnements en matières premières critiques, conformément aux objectifs portés par la politique nationale des ressources et usages du sous-sol ainsi que par le règlement européen sur les matières premières critiques (Critical Raw Materials Act). Cette démarche vise à anticiper les risques de rupture d'approvisionnement, à renforcer la résilience des chaînes de valeur stratégiques et à garantir la continuité des activités essentielles, notamment dans le domaine de la santé. Le Gouvernement demeure ainsi particulièrement attentif à l'évolution des marchés internationaux de l'hélium et à leurs conséquences potentielles sur le fonctionnement des infrastructures de santé, afin de prendre, le cas échéant, les mesures nécessaires à la préservation de la continuité des soins.

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15692

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Industrie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2026](#), page 4776

Réponse publiée au JO le : [7 juillet 2026](#), page 6327